



**Relevé de décisions  
Commission de la recherche  
du Conseil Académique**

Formation plénière  
17 avril 2025

## Commission recherche - séance plénière

Président de séance : Serge Slama, Président du Conseil Académique de l'UGA

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent	Excusé	Procuration à
BASTIN-HAMMOU Malika	LITT&ArTS	Langues et littératures anciennes		x	DESCHAMPS Bérangère
BEAULANDE-BARRAUD Véronique	LUHCIE	Histoire et civilisat, art mondes anciens	x		
BOUILLET Laurence	BIOSANTE	Méd interne, gériatrie, chirur gén et méd gén			
CHANUSSOT Jocelyn	LJK	Génie info Automatique et traitmt signal		x	TUBBS Emily
CLASTRES Cédric	GAEL	Sciences économiques	x		
DESCHAMPS Bérangère	CERAG	Sciences de gestion et du management	x		
DJERIDI Henda	LEGI	Mécanique, génie mécanique, génie civil	x		
DUBOC Carole	DCM	Physique et chimie de la Terre	x		
GALLAY Thierry	I.Fourier	Mathématiques		x	DUBOC Carole
KERFA Sonia	ILCEA4	Études romanes	x		
MILET Anne	DCM	Chimie théorique, physique, analytique	x		
MORAND Patrice	IBS	Microbiologie Maladie transmissible et hygiène			
PARMENTIER Guy	CERAG	Sciences de gestion et du management	x		
PERRIER Pascal	GIPSA-Lab	Génie informatique, automatique et traitement du signal	x		
TOURANCHEAU Bernard	LIG	Informatique	x		

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	Institut Néel	Milieux denses et matériaux	x		
BRUN-WAUTHIER Anne-Sophie	CRJ	Droit privé et sciences criminelles		x	VANHAVERBEKE Cécile
DECHAMP Gaëlle	CERAG	Sciences de gestion et du management		x	DEMEILLIEZ Marie
DELAVAL Gwenaël	LIG	Informatique	x		
DEMEILLIEZ Marie	LUHCIE	Histoire et civilisat mondes modernes,contemp	x		
DEVYVER Baptiste	I.Fourier	Mathématiques	x		
EVSTRATOV Alexey	ILCEA4	Études slaves et baltes	x		
GALLOT-LAVALLEE Olivier	G2Elab	Génie électrique Electronique Photonique ...	x		
LANGER Max	TIMC	Equipe Gestes médico-chirurgicaux assités par ordinateur	x		
ORSINI Sarah	LITT&ArTS	Langues et littératures anciennes	x		
ROME Claire	GIN	Physiologie	x		
SADOUX Stéphane	AE&CC	Aménagement de l'espace, urbanisme		x	CLASTRES Cédric
SPANO Monika	IBS	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée			
TUBBS Emily	BGE		x		
VANHAVERBEKE Cécile	DPM	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée	x		

Collège C : personnels ingénieurs, admin., techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou ds ses établissements-composantes						
Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à	
GERBAUD Sophie	BGE					
LERAT Hervé	hTAG		x			
REY Benoît	DGD SI		x			
VIGNAL Laure	LEGI			x	DJERIDI Henda	
VILAIN Coriandre	GIPSA-lab		x			
Collège D : Doctorants						
Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à	
ABADIE Théo (T)	CRJ	Droit international		x	FABRY Iris	
FOREAU Constantin (S)	CERAG	Sciences de gestion				
COURSEAUX Moïra (T)	LPCV	Biologie cellulaire : Biologie du développement oncogénèse	x			
HENON Hélène (S)	LJK	Mathématiques appliquées				
KLEIN Jérémie (T)	LJK	Mathématiques et informatique	x			
JONCOURT Pierre (S)	LEPMI	Electrochimie				
TRAVERSAZ Manon (T)	TIMC	Informatique				
FABRY Iris (S)	LIDILEM	Informatique et Sciences du langage	x			
PERROT Manolis (T)	LJK	Mathématiques appliquées		x	COURSEAUX Moïra	
BAI Paul (S)	AAU	Archit, arts appliqués, plastiques, spectacle				
SAILLET Angélique (T)	LJK	Mathématiques appliquées		x	KLEIN Jérémie	
PENNERA Lorraine (S)	LPCV	Biologie végétale				
Personnalités extérieures						
Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Etablissement		Présent.e	Excusé.e	Procuration à	
BORDAS Christian (T)	CNRS			x	PREJBEANU Lucian	
FIGADERE Bruno (S)	CNRS					
BOULLE Laetitia	La Maison de l'Image					
CHANDEZON Frédéric (T)	CEA					
PREJBEANU Lucian (S)	CEA		x			
MAGNANI Emanuela	STMICROELECTRONICS					
SORRENTINO Monique (T)	CHU					
DUCKI Camille (S)	CHU					

## Commission recherche - séance plénière

### Destinataires des convocations pour information

Invité	Fonction	Présent	Excusé
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		
Anne-Catherine Favre	Vice-présidente du Conseil d'administration		
David Déchenaud	Vice-président en charge de la formation		
Sabine Lavoré	Vice-présidente Transformation écologique		
Christine Verdier	Vice-présidente des ressources humaines		
Hervé Courtois	Vice-président appui au pilotage, projets structurants et patrimoine		
<b>Invités permanents</b>			
Philippe Roux	Vice-président recherche UGA	x	
Julie Sorba	Vice-présidente recherche en sciences humaines et sociales	x	
Philippe Marin	Chargé de mission Recherche, Partenariats, International ENSAG		x
Gilles Bastin	Directeur de la recherche à l'IEP		x
Lorena Anghel	Vice-présidente recherche et du Conseil Scientifique Grenoble INP-UGA	x	
Jean-François Poisson	Directeur pôle CBS	x	
Nadia El Kissi	Directrice pôle PEM		x
Pierre Beck	Directeur pôle PAGE	x	
Gwen Salaun	Directeur pôle MSTIC	x	
Amélie Artis	Directrice pôle PSS		x
Nicolas Mathieu	Directeur pôle SHS	x	
Pierre Lemonde	Directeur du Collège Doctoral		x
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	x	
Vanessa Delfau	Directrice adjointe DGD RIV	x	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV		x
Véronique Boudaud	Admin. Rech. DGD RIV - Vice-présidence recherche	x	
Carole Musset	Admin. Rech. DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE	x	
C.Kada, C. Desplanques	Directrice, directrice adjointe DGD RH		x

# Ordre du jour

- Point d'information
- Relevé décisions CR du 21 novembre 2024
- Renouvellement direction Ecole Doctorale EEATS
- Désignation 2 représentants CR pour siéger au Comité éditorial d'UGA Editions
- Désignation 1 représentant recherche pour siéger au conseil du pôle S.mart
- Rattachement de l'UUAR MaCI en tant que structure partenaire des pôles PSS et SHS
- Renouvellement direction des structures de recherche
- Budget de la recherche
- Participation à des Groupes de travail
- Motion proposée par les doctorant·e·s CGT/UEG/UNEF/Solidaires et les élu·e·s CGT sur les règles éthiques des partenariats de l'UGA
- Fonctionnement Vp recherche
- Exemple fonctionnement pôle de recherche
- Questions diverses



# Point d'information



# Délocalisation séance du 10 juillet au Jardin du Lautaret

---

Commission recherche thématique

# Programme Séance du 10 juillet



Départ Grenoble 9h en bus  
Arrivée vers 11h

Visite du Jardin

Buffet convivial

13h30 début de la commission  
recherche

14h Ateliers thématiques

16h Réunion plnière/ debriefing

17h Retour

# Thèmes possibles des ateliers

---

- 1/ règles éthiques de la recherche et lutte contre la fraude scientifique
- 2/ Intégrer le changement climatique, l'environnement et la biodiversité dans les recherches UGA
- 3/ Engagement, militantisme et recherche

# Le Jardin du Lautaret

est timbré !



# DISCUSSION

Sonia Kerfa : en déclinaison du point 3 on pourrait ajouter la question des libertés académiques et de la recherche.

Serge Slama : je suis d'accord que cette question devrait être posée.

Gwenaël Delaval : l'organisation de la journée proposée n'est pas compatible avec la charte des temps UGA. Nous sommes plusieurs à avoir des charges familiales. En termes d'engagement et de militantisme j'ai déjà ma matinée réservée.

Serge Slama : cette date figurait au calendrier des CR, en réserve. On la propose car on arrive sur une période où il n'y a plus d'enseignements, ni d'examens donc on a une certaine disponibilité.

Gwenaël Delaval : la date en réserve était uniquement l'après-midi.

Serge Slama : il n'y a aucune obligation à venir. Il n'y aura pas de vote. Cette séance a vocation à prendre le temps de discuter de sujets que nous ne pouvons pas traiter lors de nos séances. On change le format, le rapport entre les personnes et on essaye de discuter sur les questions de fond. Je ne sais pas ce qu'il va en ressortir mais peut-être que des propositions concrètes seront formulées. C'est dommage si tu ne pouvais pas matériellement venir car tu apporterais quelque chose au débat.

Gwenaël Delaval : je trouve l'idée très bonne mais on va écarter potentiellement des collègues élues, parents.

Serge Slama : je comprends tout à fait la situation. C'est un débat ouvert, sur la base du volontariat et j'espère qu'il va y avoir une adhésion collective au projet. Je pense que nous sommes dans une instance démocratique et qu'il faut faire vivre. Cela fait partie des possibilités de porter un projet collectif dans cette instance, que la CR ait une position collective sur ces questions centrales pour l'université.

Alexey Evstratov : peut-être pourrait-on prévoir une demi-journée ou plus de monde pourrait venir et ce ne serait pas au Jardin du Lautaret ?

Serge Slama : cela ne produira pas l'effet souhaité. À mon avis, le Jardin du Lautaret est vraiment l'endroit idéal pour ce type d'échange. C'est un lieu d'une grande valeur. Quant à l'idée de dialoguer différemment, si on le fait dans un amphithéâtre universitaire, on retombera dans les mêmes habitudes de discussion. Cela ne changera rien. Nous allons envoyer un sondage pour vérifier vos disponibilités. Si nous avons suffisamment de monde nous pourrons confirmer le projet.

Henda Djeridi : je me pose des questions sur les thématiques proposées. Par exemple, lorsqu'on aborde la question d'intégrer les changements climatiques, des organismes nationaux œuvrent déjà dans ce domaine. Le lancement d'UTOPII par le CNRS, structure transdisciplinaire dédiée à l'orientation et à la prospective des impacts environnementaux, illustre bien cela. Ces initiatives ne concernent pas uniquement l'ingénierie, mais touchent aussi de nombreux autres domaines. Il serait donc pertinent de réfléchir à notre positionnement à l'échelle nationale vis-à-vis de ces structures, d'autant plus que nos laboratoires sont souvent des unités mixtes. Ce thème-là mériterait d'être intégré à la réflexion, même si ce n'est pas le cas de tous les laboratoires.

Philippe Roux : on travaillera avec les ONR et on suivra les travaux initiés au sein des laboratoires et de l'UGA. On essayera de faire une synthèse de tout cela et de voir collectivement où la commission recherche souhaite aller, quelles sont ses perspectives à 5 voire 10 ans.

Henda Djeridi : des chercheurs de différents instituts se regroupent sur ces sujets.

Serge Slama : si vous avez des noms de collègues qui pourraient venir pour participer aux ateliers nous sommes preneurs.



# Approbation relevé de décisions CR plénière – 21 novembre 2024

---

*Les conseillers n'ont pas de remarque.*

**Le relevé de décisions de la séance  
en formation plénière de la  
commission recherche du cac de  
l'UGA du 21 novembre 2024 est mis  
au vote des conseillers.**

## Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR du 21 novembre 2024 ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	47
Membres présents	26
Membres représentés	12
Nombre de votants	38
Voix favorables	32
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la CR du 21 novembre 2024.



# Renouvellement direction Ecole Doctorale EEATS

---



# Textes réglementaires

---

## Règlement intérieur du CED

### Article 15 : Le directeur ou la directrice

#### Nomination

Le directeur ou la directrice de chaque école doctorale accréditée est nommé par le président ou la présidente de l'UGA, sur proposition du conseil de l'ED concernée, après avis du Conseil du CED et de la commission recherche du Conseil Académique (CAC) de l'UGA.



*Commission recherche Cac - Jeudi 17 avril 2025*

# Proposition nouvelle Direction ED EEATS

École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal – ED 220

- **~ 400 inscrits, ~ 115 soutenances annuelles**
- **~ 250 HDR**
- **16 unités de recherche**
- **5 spécialités** : Automatique - productique (AP), Génie électrique (GE), Nano-électronique et nanotechnologies (NENT), Optique - radiofréquences (OR), Signal, image, parole, télécom (SIPT)

## Directrice sortante

Jumana BOUSSEY

*Directrice de recherche CNRS*

- **Jumana BOUSSEY**, Directrice depuis Janvier 2020, souhaite être remplacée à la Direction de l'ED EEATS à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

# Proposition nouvelle Direction ED EEATS

École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal – ED 220

## Procédure

- **Appel à candidatures** le 21 mai 2024 auprès des HDRs de l'ED
- Réception d'une candidature : Philippe Ferrari, professeur UGA, chercheur au Laboratoire TIMA
- Audition par le Conseil extraordinaire de l'ED le 14 janvier 2025
- Vote sur la candidature pour la nouvelle direction :
  - Philippe Ferrari : Elu à la majorité des votants
- **Philippe Ferrari** est proposé par le Conseil de l'ED EEATS au Conseil CED comme nouveau Directeur de l'ED EEATS

# Proposition nouvelle Direction ED EEATS

École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal – ED 220

## CV de Philippe FERRARI

Professeur UGA, chercheur au Laboratoire TIMA

### ■ Formation

- Thèse de doctorat INPG 1992
- HDR 2003

### ■ Parcours professionnel

- MCF 63<sup>ème</sup> section Université de Savoie, LAHC 1994-2004
- Professeur IUT1 – laboratoires IMEP-LAHC / TIMA 2004-2018 / 2018 ...

# Proposition nouvelle Direction ED EEATS

École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal – ED 220

## CV de Philippe FERRARI

Professeur UGA, chercheur au Laboratoire TIMA

### ■ **Encadrements – Production scientifique**

- **42 thèses encadrées** (35 soutenues, 7 thèses en cours, 37 en tant que directeur, 5 en co-tutelle)
- **108 jurys de thèse** (dont 73 en tant que rapporteur)
- **103 publications** dans des **journaux internationaux**, 162 publications dans des conférences internationales, 108 publications dans des conférences nationales, 6 brevets, 5 livres et chapitres de livres

### ■ **Administration de la recherche**

- 2006 à 2010 : Membre de la **commission du pôle de recherche** « Sciences de la Matière et Ingénierie (SMING) » de l'UJF.
- 2012 à 2015 : Membre élu du **conseil scientifique** de l'UJF, membre des commissions « Valorisation » et « Recherche-formation ».
- 2015 - 2016 : Directeur adjoint du pôle PEM de l'UGA.

# Proposition nouvelle Direction ED EEATS

École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal – ED 220

## ■ Motivations

- **Une ED qui fonctionne bien :**
  - Secrétariat
  - Équipe responsables de spécialités soudée
  - Site internet
  - Liaison avec collège doctoral
- **Un directeur adjoint d'expérience :** Olivier Rossetto
- Une volonté de **servir l'établissement** dans un rôle opérationnel au **contact des doctorants**, forces vives de nos unités de recherche

# Proposition nouvelle Direction ED EEATS

École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal – ED 220

## ■ Projet

- **Conserver la bonne dynamique actuelle** de l'ED EEATS, grâce au travail de Jumana et de son équipe, pour les années à venir
- Quelques **pistes de réflexion**:
  - **Rémunération des doctorants** :  
De grosses disparités entre contrats doctoraux Univ. (AdR), CIFRE, contrats sur projets, contrats CEA (de droit privé) de 25 200 € à 40 000 € bruts annuels  
→ essayer de « tirer vers le haut ? »  
→ permettre une rémunération supérieure aux contrats doctoraux Univ. pour les contrats, en particulier Européens ?
  - **Co-financements** :  
Informer (inciter ?) de la possibilité de demander des ½ contrats doctoraux, avec garantie de la seconde partie : fin de contrats, co-tutelles, CEA, CNES, ONERA, ...

## DISCUSSION

Pascal Perrier : concernant les financements, est-ce que l'objectif est d'augmenter le salaire de tous les doctorants ou d'avoir de nouveaux doctorants ? Quel problème est censé résoudre la notion de cofinancement avec des ½ CD ?

Philippe Ferrari : ce n'est pas pour résoudre un problème mais pour donner un peu de liberté aux collègues, pour qu'ils sachent qu'ils peuvent demander des ½ bourses ou des bourses pour 1 an, 2 ans. L'idée est d'informer les collègues qu'il y a cette possibilité au niveau de l'ED ; c'est une souplesse qui existe déjà mais qui n'est pas utilisée.

Pascal Perrier : c'est sans lien avec le premier thème.

Philippe Ferrari : en effet c'est disjoint du premier thème sur l'écart de salaire. On essaye de voir s'il est possible d'augmenter le salaire des doctorants là où il y a une possibilité en particulier avec les contrats européens.

Carole Duboc : ces cofinancements seraient intégrés dans le concours annuel de l'ED ?

Philippe Ferrari : oui, c'est pour donner de la souplesse au cas où on ait déjà un demi financement.

Moïra Courseaux : il s'agit de contrats doctoraux et non de bourses, donc de contrats de travail.

Philippe Ferrari : en effet il s'agit de contrats doctoraux.

Moïra Courseaux : tous les doctorants n'ont pas de contrat ; augmenter certains contrats quand d'autres ne sont pas financés pourrait créer de la compétition.

Philippe Ferrari : aujourd'hui les doctorants à 25k€ et 40k€ sont côté à côté sur le même bureau dans nos laboratoires. Nous savons qu'il y a des écarts avec les doctorants rattachés à d'autres ED mais ils ne sont pas sur les mêmes financements et thématiques de recherche. On essaye de résoudre ce problème à l'échelle de notre ED.

Serge Slama : comment faites-vous pour financer des contrats doctoraux UGA en augmentant le salaire ?

Philippe Ferrari : il y a des pistes dans plusieurs laboratoires, il faut que l'on en discute. Nous n'avons pas de problème de financement aujourd'hui mais nous avons aussi des frustrations car un doctorant avec un contrat CIFRE chez ST est rémunéré 44k€ brut la dernière année quand un doctorant avec un contrat UGA touche 25k€ alors qu'ils travaillent tous les deux sur des sujets quasi identiques, avec les mêmes outils, les mêmes objectifs, plus ou moins les mêmes résultats. Sur nos contrats, on pourrait aborder par exemple des contrats de l'UGA pour remonter les salaires. Sur les contrats européens, on a une liberté assez importante, on pourrait à ce moment-là proposer une rémunération plus élevée. C'est une proposition à discuter.

Sonia Kerfa : quel est le % de doctorants soutenus financièrement par un contrat au sein de votre ED ?

Philippe Ferrari : 100%

Alexey Evstratov : Pierre Lemonde nous a annoncé en novembre que le nombre de contrats doctoraux a été réduit.

Serge Slama : il s'agit des contrats de Grenoble INP-UGA

Philippe Ferrari : cela concerne notamment l'ED EEATS. L'UGA a mutualisé l'ensemble des contrats doctoraux pour proposer 9 ou 10 contrats contre une moyenne de 16 à 17 les années précédentes. Les ED IMEP2 et EEATS sont concernées car elles dépendent des financements de Grenoble INP-UGA qui a décidé de supprimer ces financements cette année. Cet effort de mutualisation de l'UGA a impacté toutes les ED (sauf SHS).

Philippe Roux : le fait que Grenoble INP-UGA n'ait pas mis ses 43 CD cette année ne concerne que cette année. L'année prochaine, ils devraient revenir à 35 contrats.

Philippe Ferrari et Olivier Rossetto quittent la salle.

## DISCUSSION

La CGT demande un débat spécifique.

Gwenaël Delaval : est-il normal de proposer des rémunérations différentes pour des contrats doctoraux avec pour arguments : il n'est pas normal que deux doctorants qui travaillent sur le même sujet, avec les mêmes outils et sur la même plateforme aient des rémunérations différentes ? Certes, mais pour la CGT, il ne devrait pas y avoir d'écart de rémunération entre les doctorants quel que soit le sujet, l'ED et la discipline. On se bat au niveau national pour défendre l'égalité des rémunérations et les propositions que nous venons d'entendre sont en décalage avec nos idées.

Serge Slama : on note que la CGT est contre l'augmentation des salaires.

Gwenaël Delaval : ce n'est pas ce que je viens de dire.

Tu as bien compris que le collègue ne remet pas en cause le volume global des contrats doctoraux, mais qu'au sein de son ED, il défend l'idée d'une rémunération équitable en précisant que cela repose sur les fonds propres de l'ED.

Moïra Courseaux : je suis également CGT, au collectif national doctorant qui revendique le financement de tous les contrats doctoraux. On discute le fait qu'abonder pour aligner les rémunérations des contrats doctoraux devrait être moins prioritaire que d'assurer que tous les CD soient financés, notamment pour éviter la précarité de certaines personnes.

Serge Slama : avoir une majorité de contrats doctoraux financés fait partie des critères du CED et de la politique UGA. Dans cette ED, ils ont des moyens complémentaires pour aligner la rémunération de tous leurs doctorants.

Claire Rome : on va trouver ce genre de problématique dans d'autres ED. Pourquoi l'accorder à une ED et non à toutes les ED ?

Serge Slama : il ne faut pas se tromper de débat. Nous votons aujourd'hui sur la candidature de la direction de l'ED. On ne va pas sur cette question-là qui est du périmètre du CED et qui n'est pas de notre compétence.

Véronique Beaulande-Barraud : il ne peut agir que sur son ED et on est là pour désigner la direction de cette ED mais sa présentation en termes de vision collective du doctorat n'est pas là.

Serge Slama : on peut difficilement reprocher au collègue de défendre l'égalité salariale dans son ED. En revanche, on peut regretter que d'autres ED n'adoptent pas la même démarche, et le modèle de cette ED pourrait être promu.

=> Extrait délibération Conseil CED 23 janvier 2025

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 17 avril 2025, est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de l'ED EEATS.**

## Approuvez-vous la proposition de direction de l'ED EEATS ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	47
Membres présents	26
Membres représentés	12
Nombre de votants	38
Voix favorables	24
Voix défavorables	9
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de direction de l'ED EEATS.



**Désignation 2 représentants  
CR pour siéger au Comité  
éditorial d'UGA Editions**

---

# Textes règlementaires

---

## Statuts UGA Éditions

### Article 6 – Le Comité éditorial

Le Comité éditorial, présidé par la directrice/le directeur scientifique d'UGA Éditions, est composé des membres suivants, nommés par cette dernière/ce dernier :

- les responsables scientifiques des secteurs d'édition recherche, pédagogie, médiation scientifique et revues. Ils pourront être assistés d'un·e adjoint·e directrice/directeur de collection ou de revue, afin de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires ;
- ....
- **2 représentants des enseignants-chercheurs ou assimilés de la Commission de la recherche de l'université, désignés en son sein**, et 2 représentants des enseignants-chercheurs ou assimilés de la Commission de la formation et de la vie universitaire, désignés en son sein. **Ils représenteront les 4 grands secteurs disciplinaires** (disciplines juridiques, économiques et de gestion ; lettres et sciences humaines et sociales ; disciplines de santé ; sciences et technologies) ;
- ...

## Désignation de deux représentants de la CR pour siéger au Comité éditorial d'UGA Editions

- ▶ UGA Éditions est la maison d'édition pluridisciplinaire de l'Université Grenoble Alpes.
- ▶ Sa mission première est la diffusion des résultats de la recherche et des savoirs au plus grand nombre ; elle s'inscrit dans le plan national pour la science ouverte. Son catalogue comprend 28 collections diffusées en versions papier et numériques ainsi que 15 revues 100 % numériques en accès ouvert diamant.

Dans le cadre de la constitution du comité éditorial UGA Éditions, qui se réunit 4 fois par an, il convient de procéder à la désignation de ses membres :

- ▶ 2 représentants des enseignants-chercheurs ou assimilés de la Commission de la recherche de l'université, désignés en son sein, qui représenteront deux des 4 grands secteurs disciplinaires (disciplines juridiques, économiques et de gestion ; lettres et sciences humaines et sociales ; disciplines de santé ; sciences et technologies)
- ▶ Candidatures reçues :
  - ❖ Véronique Beaulande-Barraud, Professeure en histoire du Moyen Âge, chercheuse au LUHCIE, disciplines lettres et sciences humaines et sociales
  - ❖ Olivier Gallot-Lavallée, Maître de conférences en physique, chercheur au G2Elab, disciplines sciences et technologies

## DISCUSSION

*Coriandre Vilain : quel est le lien entre la CR et le comité éditorial ? Y a-t-il des comptes rendus d'actions réguliers ?*

*Serge Slama : on peut envisager que les deux représentants viennent présenter un bilan dans l'année en présence de la directrice.*

*Julie Sorba : la CR et la CFVU étant toutes deux représentées, il est préférable de prévoir une présentation en CAC plénier.*

*Serge Slama : on retient l'idée de le mettre à l'ODJ d'un CAC plénier.*

*Julie Sorba : le prochain comité éditorial se réunira le 16 juin à 15h à l'auditorium de l'IMAG.*

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 17 avril 2025, est invitée à se prononcer sur les candidatures présentées en séance pour la représenter au comité éditorial d'UGA Editions.**

## Approuvez-vous les candidatures de Véronique Beaulande-Barraud et Olivier Gallot-Lavallée pour représenter la CR au comité éditorial d'UGA Editions ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	47
Membres présents	26
Membres représentés	12
Nombre de votants	38
Voix favorables	35
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche désigne, à la majorité de ses membres présents et représentés, Véronique Beaulande-Barraud et Olivier Gallot-Lavallée, pour la représenter au comité éditorial d'UGA Editions.



**Désignation 1 représentant  
recherche pour siéger au  
conseil du pôle S.mart**

---

# Textes règlementaires

---

## Statuts du pôle AIP PRIMECA Dauphiné Savoie

### *Titre 2.2 – Conseil du pôle AIP PRIMECA DS*

#### Article 11

Le Conseil du pôle comprend 15 membres :

...

*Membres désignés (6)*

- ....

- un représentant des formations désigné par la commission Formation et Vie Universitaire du Conseil académique de l'UGA,
- un représentant des formations désigné par la commission Formation et Vie Universitaire du Conseil académique de l'USMB,
- un représentant recherche désigné par le Conseil scientifique de Grenoble INP-UGA,
- un représentant recherche désigné par la commission recherche du Conseil académique de l'UGA,**

## Désignation d'un représentant de la CR pour siéger au conseil du pôle S.mart

- S.mart Grenoble Alpes est un centre technologique universitaire commun à Grenoble INP - UGA, l'UGA et l'université Savoie Mont-Blanc. Il fournit un support technologique aux activités d'enseignement, de recherche et de valorisation, dans les domaines de la conception et de la production de produits manufacturés.
- L'offre de service comprend la mise à disposition des moyens matériels ou logiciels de pointe pour le développement de l'industrie, aussi bien que l'accompagnement et l'expertise autour de l'usage de ces moyens.
- Le conseil du pôle S.mart (ex-AIP PRIMECA DS), convoqué 2 fois par an, doit se réunir au cours de ce premier semestre 2025.
- Sa composition n'est pas encore finalisée ; il reste à acter la désignation d'un représentant de la recherche de l'UGA.

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 17 avril 2025, n'a pas désigné de représentant recherche pour siéger au conseil du pôle S.mart. Les propositions restent ouvertes et pourront être présentées lors de la prochaine séance.**



**Rattachement de l'UAR  
MaCI en tant que structure  
partenaire des pôles PSS et  
SHS**

---

# Textes règlementaires

---

## Statuts Grand Etablissement UGA

### Article 15 : Les pôles de recherche

La liste des structures de recherche d'un pôle de recherche peut être modifiée par la commission recherche après avis du conseil d'orientation stratégique du pôle.

# Rattachement de l'UUAR MaCI en tant que structure partenaire des pôles PSS et SHS

## ► Rappel du rôle des pôles de recherche

- **Leurs missions :**
  - Comme indiqué dans le règlement de grand établissement, qui régit les activités des pôles de recherche, les attributions sont : « article 17 : *Le conseil de pôle de recherche débat et formule des recommandations sur la stratégie scientifique et la prospective, qui sont ensuite transmises au comité d'orientation stratégique du pôle.*
  - Les 6 pôles de recherche sont chargés de la coordination, de l'expertise et de l'animation de la recherche
- **Leur périmètre :**
  - regroupement d'unités et de structures de recherche relevant de disciplines et de cultures proches, avec des objets et/ou des méthodes de recherche similaires.
  - Parmi les structures de recherche : les Labex, les Fédérations de recherche et des unités d'appui et de recherche (Maison des Sciences Humaines Alpes)
  - Ce périmètre évolue selon les besoins de la communauté

# Rattachement de l'UUAR MaCI en tant que structure partenaire des pôles PSS et SHS

## ► Unité universitaire d'appui à la recherche (UUAR) MaCI

- Inaugurée le 22 novembre 2019
- L'unité universitaire d'appui à la recherche (UUAR), est une plateforme technologique d'expérimentation en sciences humaines et sociales
- Les pôles de recherche sont membres du copil de la MaCI

## ► Processus :

- Validation par les comités d'orientation stratégiques des pôles SHS et PSS
  - Les membres du COS du pôle de recherche PSS sont unanimement favorables à cette proposition de rattachement. COS du 14 septembre 2023
  - Les membres du COS du pôle de recherche SHS sont unanimement favorables à cette proposition de rattachement. COS du 14 septembre 2023
- Validation par les conseils de pôles à la proposition de rattachement de la MaCI dans le périmètre du pôle :
  - En conseil de pôle PSS le 28 novembre 2023
    - Détail du vote : Favorable 18 voix - Défavorable 0 voix - Abstentions 0 voix
  - En conseil de pôle SHS le 11 septembre 2023
    - Détail du vote : Favorable 21 voix - Défavorable 0 voix - Abstentions 0 voix

## Rattachement de l'UUAR MaCI en tant que structure partenaire des pôles PSS et SHS

### ► Intégration de l'UUAR MaCI comme structure partenaire des pôles SHS et PSS

- Un acteur pertinent dans l'animation scientifique des SHS
- Mettre en cohérence le périmètre des pôles de recherche SHS et PSS avec la réalité des activités scientifiques

### ► Proposition de vote

- Rattachement au titre de membre partenaire de l'UUAR MaCI aux pôles SHS et PSS

## DISCUSSION

*Coriandre Vilain : qu'implique ce rattachement ? est-ce que cela permet d'accorder des droits de votes, d'être membre nommé ou élu du conseil de pôle ?*

*Nicolas Mathieu : oui des droits de vote, la possibilité d'être élu au conseil de pôle.*

*Coriandre Vilain : actuellement, il n'y a pas de membres élus de la MaCI aux pôles ?*

*Nicolas Mathieu : non et il faudra attendre les prochaines élections pour que des membres de la MaCI puissent candidater aux conseils des pôles PSS et SHS.*

*Sonia Kerfa : quels sont les effectifs à la MaCI ?*

*Julie Sorba : il y a des équivalents temps plein, seulement des BIATSS, puisque les chercheurs sont dans les laboratoires.*

=> Extrait CR Conseil de pôle PSS 28.11.2023  
=> Extrait CR Conseil de pôle SHS 11.09.2023  
=> Extraits CR COS SHS et PSS 14.09.2023

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 17 avril 2025, est invitée à se prononcer sur le rattachement de la MaCI en tant que structure partenaire des pôles PSS et SHS.**

## Etes-vous favorable au rattachement de l'UUAR MaCI en tant que structure partenaire des pôles PSS et SHS ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	47
Membres présents	26
Membres représentés	12
Nombre de votants	38
Voix favorables	35
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche donne un avis favorable, à la majorité de ses membres présents et représentés, au rattachement de l'UUAR MaCI en tant que structure partenaire des pôles PSS et SHS.

# Renouvellement direction des structures de recherche



# Textes règlementaires

---

## Statuts Grand Etablissement UGA

### Article 48 : Compétences de la commission de la recherche

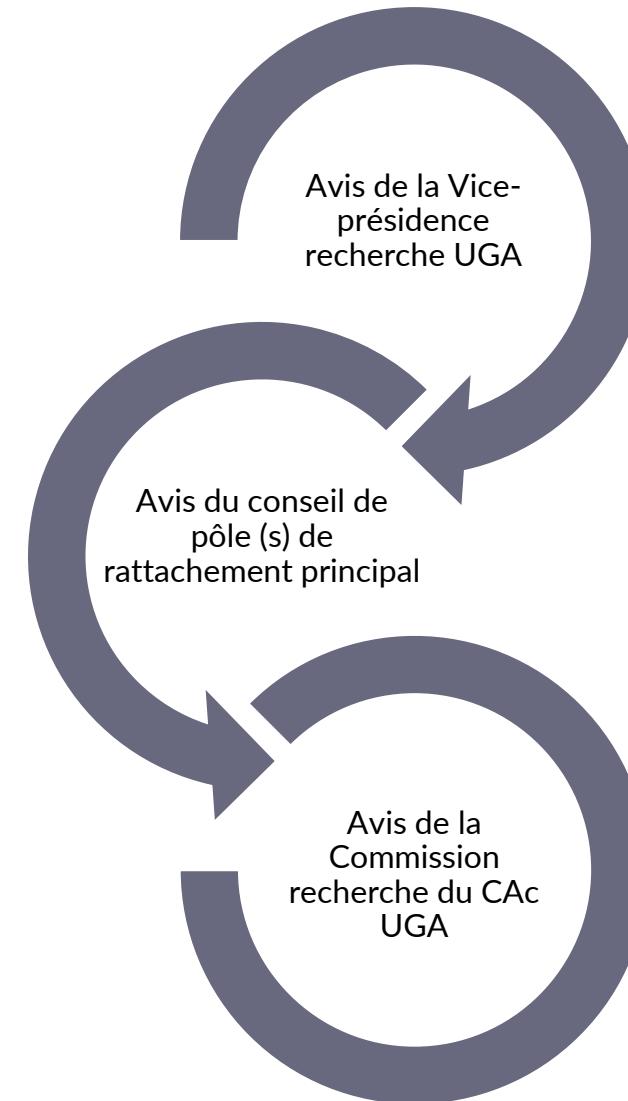
La commission recherche du conseil académique :

. Émet un avis sur le changement de direction de structures de recherche, après avis des conseils de pôle dont elles sont membres.

# Étapes

---

Pour tout changement de direction  
ou  
au sein d'une direction  
de structure de recherche



# Modalités

## Message de la direction de l'unité à la VP recherche

Vice-  
Présidence  
Recherche

- Demande de transmission du dossier complet (cf diapo suivante) par l'unité
- Examen par le VP recherche, éventuel rdv avec la direction proposée
- Sollicitation du directoire ou des directoires de pôle par la DGDRIV, avec transmission du dossier validé par la VPR.

Directoire(s)  
et conseil(s)  
de pôle

- Convocation par le directoire de la direction proposée en conseil de pôle pour audition
- Dossier complet transmis au conseil de pôle
- Vote d'un avis en conseil de pôle, extrait transmis à la VP recherche

Commission  
recherche  
du CAc UGA

- Dossier complet transmis aux élus de la CR avec l'avis du conseil de pôle
- Ainsi que, le cas échéant, avis de la tutelle-associée
- Audition possible devant la CR si requise par la VPR ou demandée par la CR

Contact : [vpcr@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:vpcr@univ-grenoble-alpes.fr)

Contact : référentes des pôles concernés :  
[gestion-poles-recherche@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:gestion-poles-recherche@univ-grenoble-alpes.fr)

Contact DGDRIV : assistante vpcr :  
[veronique.boudaud@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:veronique.boudaud@univ-grenoble-alpes.fr)

# Documents

---

## A transmettre par la direction de la structure de recherche à la VPR

- Pour un changement de DU, résultats de la consultation anonyme de tous les personnels permanents de l'unité
- Avis du conseil d'unité (ou équivalent) validant la nouvelle direction
- CV de tous les membres de la nouvelle direction
- Diaporama de présentation du projet au format powerpoint pour motiver la proposition :
  - gouvernance/organigramme (avant /après),
  - structuration,
  - axes de recherche,
  - caractérisation RH (nombre personnels permanents / non permanents, parité, ...),
  - finances
- Une diapositive présentant les modalités de discussion du changement de la direction/au sein de la direction, incluant le cas échéant le mode de consultation ; les résultats des différents votes seront indiqués.

**A l'issue de l'examen du dossier en Commission recherche du Cac de l'UGA, l'avis et l'extrait des délibérations de la CR sont transmis à la direction de l'UR.**

***En copie : tutelles, DAJI, DAPAR, RH***

**La délégation de signature est mise en place par la direction de la DAJI.**

**La liste de diffusion des DU UGA est mise à jour par la DAPAR.**

**Publication de l'extrait des délibérations de la CR sur l'intranet de l'UGA.**

**Composition direction au 1.01.2021 : Yannick Champion, directeur**  
**Elisabeth Blanquet, directrice adjointe**

- Yannick Champion quitte ses fonctions 29.02.2024

**L'Administrateur Provisoire de l'UGA nomme la nouvelle direction par intérim au 1er mars 2024**

- Avis favorable conseil pôle PEM 21 mars 2024
- Avis favorable conseil scientifique Grenoble INP-UGA 21 mars 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction du SIMaP pour le mandat 1er mars 2024 – 31 décembre 2026 :**

**Directeur : Didier CHAUSSENDE, DR CNRS**

**Direction adjointe : Muriel VERON, PR Grenoble INP-UGA**

**Elisabeth BLANQUET, DR CNRS**

**Composition direction au 1.01.2019 : Joël Sommeria, directeur**

**Direction adjointe : Nicolas Mordant et Guillaume Balarac**

- Joël Sommeria quitte ses fonctions 1<sup>er</sup> juillet 2024

**Accord de principe du Président pour nommer la nouvelle direction par intérim au 1er juillet 2024**

- Avis favorable conseil pôle PEM 29 mai 2024
- Avis favorable conseil scientifique Grenoble INP-UGA 14 juin 2024
- Avis favorable conseil pôle PAGE 25 juin 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction du LEGI pour le mandat 1er juillet 2024 – 31 décembre 2026 :**

**Directeur : Achim Wirth, DR CNRS**

**Direction adjointe : Yves Delannoy, PR Grenoble-INP UGA**

**Cyrille Bonamy, IR HC**

**Composition direction au 6.01.2020 : Philippe Roux, directeur**

**Direction adjointe : Anne Socquet, Fabrice Brunet, Mai-Linh Doan,  
Fabienne Giraud et François Jouanne**

**10.03.2023 : Florent Brenguier remplace Anne Socquet**

**Accord de principe du Vice-président recherche pour nommer la nouvelle direction par intérim au 1er janvier 2025**

- Avis favorable conseil pôle PAGE 17 février 2025
- Avis favorable Université Gustave Eiffel 19 février 2025
- Avis favorable CS Grenoble INP-UGA 20 mars 2025

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction  
d'ISTerre pour le mandat 1er janvier 2025 – 31 décembre 2029 :**

**Directeur : Philippe Guegen, DR Univ. Gustave Eiffel**

**Bruno Lanson, DR CNRS, directeur adjoint**

**Anne Replumaz, CR CNRS, directrice adjointe RSE**

**Florent Brenguier, Physicien CNAP, directeur adjoint Observation**

**Renaud Deguen, PR UGA, directeur adjoint Formation**

**Riccardo Vassallo, MCF USMB, directeur adjoint ISTerre-Chambéry**

## DISCUSSION - ISTerre

*Sonia Kerfa : je trouve que ce renouvellement de direction comprend moins de femmes que la précédente. Est-ce que l'on peut être vigilant sur ces questions-là ?*

*Philippe Roux : en effet. Il a été difficile de trouver des personnes pour s'impliquer dans cette direction ; en outre, beaucoup de nos chercheuses sont déjà très impliquées dans des services d'observation, des infrastructures de recherche, des aspects liés à la formation et différents projets. Je sais que Philippe et Bruno ont beaucoup travaillé en interne sans beaucoup plus de succès que moi. L'ambition affichée du directeur est de faire en sorte que le prochain directeur soit une directrice. C'est une difficulté bien sûr.*

**Composition direction au 1.01.2021 : Iva Novakova, directrice**  
**Jean-Pascal Simon, directeur adjoint**

- La direction quitte ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre 2024

**Accord de principe du Président pour nommer la nouvelle direction par intérim au 1er septembre 2024**

- Avis favorable conseil pôle SHS 26 juin 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction du LIDILEM pour le mandat 1er septembre 2024 – 31 décembre 2029 :**

**Directrice : Laura Abou Haidar , PR UGA**

**Directrice adjointe : Alice Henderson, PR UGA**

**Composition direction au 1.06.2020 : Isabelle Cogitore, directrice**

**Direction adjointe : Jean de Guardia, Anne Garcia Fernandez**

**Accord de principe du Président pour nommer la nouvelle direction par intérim au 1er septembre 2024**

- Avis favorable conseil pôle SHS 26 juin 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction de Litt&Arts pour le mandat 1er septembre 2024 – 31 décembre 2026 :**

**Directrice : Alice Folco , PR UGA**

**Directrice adjointe : Delphine Rumeau, PR UGA**

**Composition direction 1.10.2020-31.09.2024 : Pascal PANSU, directeur**

**Accord de principe du Président pour nommer la nouvelle direction par intérim au 1er octobre 2024**

- Avis favorable conseil pôle SHS 23 septembre 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction du LaRAC pour le mandat 1er octobre 2024 – 30 septembre 2029 :**

Directrice : Anna Potocki , MCF HDR UGA

Directrice adjointe : Nadia Leroy, MCF UGA

## Composition direction au 1.01.2021 : Pierre Hainaut, directeur

- Démission Pierre Hainaut 31 décembre 2024

**Accord de principe du Vice-président recherche pour nommer la nouvelle direction par intérim au 1er janvier 2025**

- Avis favorable Inserm, CNRS et UGA 29 août 2024
- Avis favorable conseil pôle CBS 10 janvier 2025

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction de l'IAB pour le mandat 1er janvier 2025 – 31 décembre 2029 :**

Directeur : Christophe Arnoult, DR CNRS

Direction adjointe : Thomas Decaens, PUPH UGA

Bénédicte Elena-Herrmann, DR CNRS

Jérôme Govin, DR INSERM

## DISCUSSION - IAB

*Claire Rome : il y a beaucoup de personnels UGA à l'IAB, pourtant la direction inclut un médecin à la direction adjointe ?*

*Jean-François Poisson : le directeur adjoint est un PUPH donc personnel UGA.*

*Claire Rome : certes mais il s'agit d'un médecin. Cela ne permet pas d'avoir une bonne représentation de tous les membres de l'unité.*

*Jean-François Poisson : c'est un message que nous pourrons passer au directeur.*



# Laboratoire Nanotechnologies Nanosystèmes



**Composition direction au 1.09.2023 :** Denis Machon, directeur

Vincent Aimez, directeur adjoint

Céline Verchère, directrice associée

**Fin du mandat de direction 31.12.2025**

- ▶ **Janvier-février 2025** Lettres de soutien de l'université de Sherbrooke, l'INSA Lyon et l'École Centrale de Lyon pour le projet et la direction proposés
- ▶ **28 mars 2025** Avis favorables conseil pôle PEM et conseil scientifique Grenoble INP-UGA

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction du LN2 pour le mandat 1er janvier 2026 – 31 décembre 2029 :**

Directeur : Denis Machon, PR INSA Lyon

Directeur adjoint : Vincent Aimez, PR UDS

Directrice associée : Céline Verchère, PR associée UDS

**Composition direction au 6.01.2020 :** Thierry Deutsch, directeur  
Joël Eymery, directeur adjoint

Accord de principe de l'Administrateur Provisoire de l'UGA pour nommer **Gaël De Paëpe à la fonction de directeur adjoint de MEM au 1er Janvier 2024.**

- Note nomination DRF CEA 20 décembre 2023
- Avis favorable conseil pôle PEM 11 juillet 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de nomination de Gaël De Paëpe, Directeur de recherche CEA, à la fonction de directeur adjoint de MEM, à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2027.**

**Composition direction au 1.01.2021 : Laurence Magaud, directrice**

**Direction adjointe : Virginie Simonet, Jean Philippe Poizat, Jan Vogel**

**Directeur adjoint Valo : Thierry FOURNIER, nommé pour 2 ans, quitte sa fonction le 31.12.2022**

**Accord de principe de l'Administrateur Provisoire de l'UGA pour nommer [Julien Pernot](#) à la fonction de directeur adjoint de l'Institut Néel au 1er avril 2024**

- Avis favorable conseil pôle PEM 29 mai 2024
- Avis favorable CNRS Physique 15 mars 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de nomination de [Julien Pernot](#), PR UGA, à la fonction de directeur adjoint en charge de la politique de valorisation de l'Institut Néel, à compter du 1er avril 2024 pour le mandat en cours.**

**Composition direction au 1.01.2021 :** **Rachel Thomas** : Directrice du laboratoire AAU  
**Myriam Servières**, Dir-adjointe, dir. équipe CRENAU (Nantes)  
**Nicolas Tixier** : Dir-adjoint, dir. équipe CRESSON (Grenoble)

- Nicolas Tixier quitte ses fonctions 1er juillet 2024

Accord de principe du Président de l'UGA pour nommer **Théa Manola** à la fonction de directrice adjointe de AAU, directrice de l'équipe CRESSON (Grenoble) au 1er juillet 2024

- Avis favorable Commission Recherche ENSAG-UGA 13 juin 2024
- Avis favorable conseil pôle PSS 11 juillet 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de nomination de Théa Manola , MCF ENSAG-UGA, à la fonction de directrice adjointe de AAU, à compter du 1er juillet 2024 pour le mandat en cours.**

## Composition direction au 1.07.2021 : Jean-Louis Monin, directeur

- Jean-Louis Monin quitte la direction au 1<sup>er</sup> juillet 2024

## Accord de principe du Président pour nommer la nouvelle direction par intérim au 1er juillet 2024

- Avis favorable conseil scientifique Grenoble INP-UGA 14 juin 2024
- Avis favorable conseil pôle PAGE 25 juin 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de codirection du CSUG pour le mandat 1er juillet 2024 – 31 décembre 2026 :**

**CoDirection : Estelle Moraux, PR UGA et Tân-Phu Vuong, PR Grenoble INP-UGA**

**Composition direction au 1.01.2021 : Christine Verdier, directrice**  
**Amélie Favreau, directrice adjointe**

- Christine Verdier quitte ses fonctions 31 août 2023 – Amélie Favreau prend en charge la direction par intérim

**Accord de principe du Président pour nommer la nouvelle direction par intérim au 1er mars 2024**

- Avis favorable conseil scientifique Grenoble INP-UGA 14 juin 2024
- Avis favorable conseil pôle SHS 24 juin 2024
- Avis favorable conseil pôle PSS 25 juin 2024

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la proposition de direction d'INNOVACS pour le mandat 1er mars 2024 – 31 décembre 2026 :**

**Directrice : Amélie Favreau, PR UGA**

**Directeur adjoint : Cédric Masclet, MCF HDR UGA**

## DISCUSSION générale

Olivier Gallot-Lavallée : qu'est-ce qui régit le nombre de directeurs ou directrices adjointes ? Est-ce qu'il y a des règles ?

Philippe Roux : c'est multi factoriel. Le nombre, la taille de l'unité et souvent le nombre de tutelles de l'unité. Pour que chaque tutelle ou chaque employeur des personnels de l'unité soit bien représenté, il peut être utile d'avoir un représentant en tant que directeur adjoint à la direction de l'unité. Vous avez parfois des unités avec cinq tutelles. Et de fait, si ces cinq tutelles ont des employés, c'est un plus que de pouvoir être représenté quand, lors d'un dialogue de gestion, la place de ces personnels est à défendre ou à mettre en œuvre. Après, cela dépend de la façon dont l'unité est structurée. Certaines directions adjointes se voit attribuer une fonction spécifique liée aux axes scientifiques, à la valorisation, selon le besoin de l'unité. Je dirais qu'il n'y a pas de règles. On essaye de faire en sorte que ce ne soit pas trop pléthorique, pour que, malgré tout, l'unité puisse travailler en cohérence.

Lucian Prejbeanu : il me semble que le CNRS a des consignes sur le nombre d'adjoints.

Philippe Roux : oui. Je pense qu'il faut garder une forme de souplesse qui s'adapte aux tutelles et à l'unité. Il faut que ce soit cohérent.

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 17 avril 2025, est invitée à se prononcer sur les propositions de directions et directions adjointes des structures de recherche présentées en séance.**

## Résultats des votes anonymes pour chaque structure de recherche

<b>Membres en exercice</b>	<b>47</b>
<b>Membres présents</b>	<b>25</b>
<b>Membres représentés</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>36</b>

<b>SIMaP</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>
<b>LEGI</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>
<b>INNOVACS</b>	<b>32 OUI - 4 Abstentions</b>
<b>CSUG</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>
<b>ISTerre</b>	<b>28 OUI - 1 NON - 7 Abstentions</b>
<b>LIDILEM</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>
<b>LITT&amp;ARTS</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>
<b>LaRAC</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>
<b>IAB</b>	<b>32 OUI - 1 NON - 3 Abstentions</b>
<b>LN2</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>
<b>DUA MEM</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>
<b>DUA NEEL</b>	<b>30 OUI - 6 Abstentions</b>
<b>DUA AAU</b>	<b>33 OUI - 3 Abstentions</b>

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche donne un avis favorable, à la majorité de ses membres présents et représentés, aux propositions de directions et directions adjointes des structures de recherche présentées en séance.



# Moyens de la Recherche

---

Commission Recherche

# Textes règlementaires

---

## Statuts Grand Etablissement UGA

### Article 48 : Compétences de la commission de la recherche

La commission recherche du conseil académique :

. Émet un avis sur l'enveloppe des moyens destinée aux activités de la recherche, telle qu'allouée par l'échelon central de l'UGA et ses composantes académiques et dans le cadre stratégique décidé par le conseil d'administration.

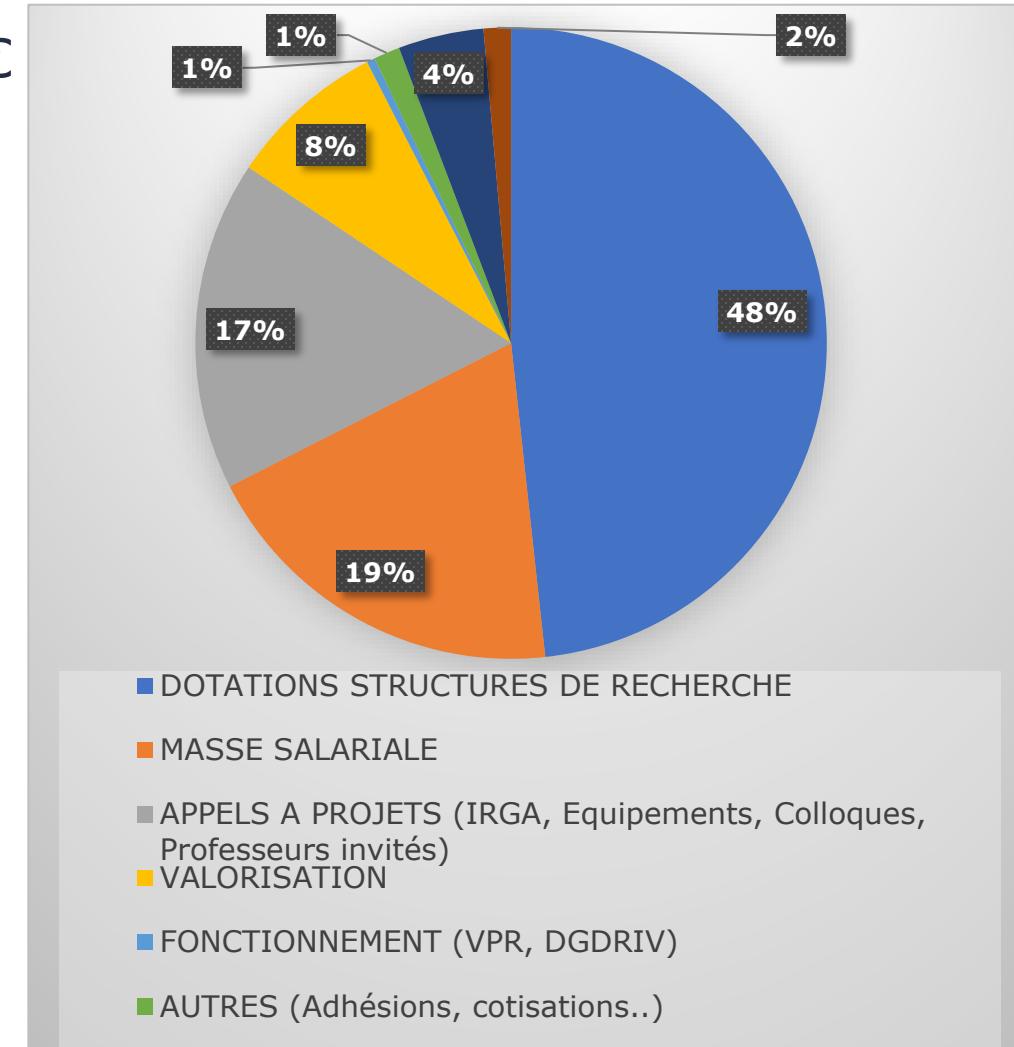
# Répartition des moyens recherche (hors Ressources Propres (RP) des Laboratoires)

► Budget (hors RP des laboratoires): 15 549 k€

DEPENSES	BI 2025 (MAJ 28/11/2024)
DOTATIONS STRUCTURES DE RECHERCHE	7 505 885,60
MASSE SALARIALE	2 990 185,15
APPELS A PROJETS (IRGA, Equipements, Colloques, Professeurs invités)	2 626 541,25
VALORISATION	1 255 000,00
FONCTIONNEMENT (VPR, DGDRIV)	65 000,00
AUTRES (Adhésions, cotisations..)	209 000,00
Financement Revues Scientifiques et Patrimoine	681 000,00
COMP	217 000,00
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>15 549 612,00</b>

Les Moyens alloués à la recherche ont été validés au CA du 17 décembre 2024.

**17% des moyens consacrés aux AAP**  
**48 % des moyens consacrés à la dotation récurrente de fonctionnement**  
**83% consacrés au soutien récurrent**



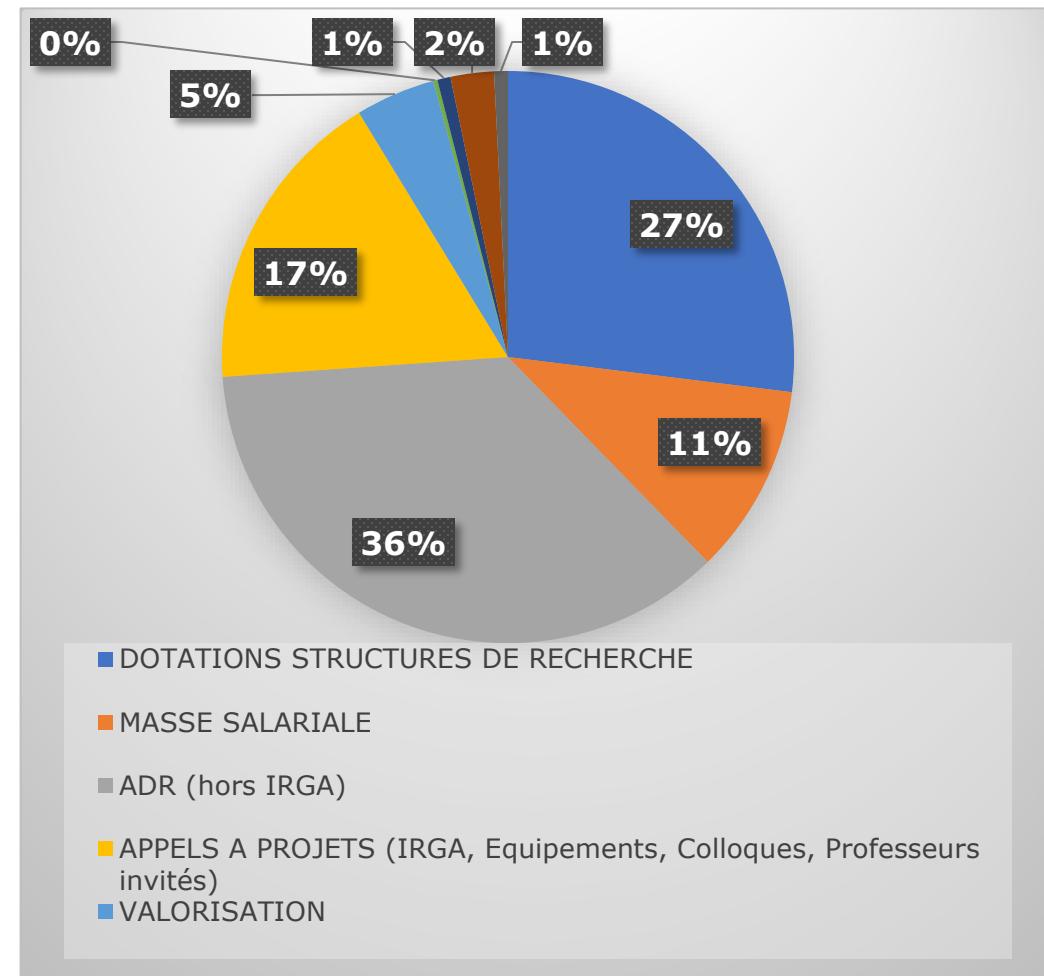
# Répartition des moyens recherche (hors Ressources Propres (RP) des Laboratoires)

► Budget (hors RP des laboratoires): 27 840k€ (ADR établissement incluses)

DEPENSES	BI 2025 (MAJ 28/11/2024)
DOTATIONS STRUCTURES DE RECHERCHE	7 505 885,60
MASSE SALARIALE	2 990 185,15
ADR (hors IRGA)	10 073 700,00
APPELS A PROJETS (IRGA, Equipements, Colloques, Professeurs invités)	4 840 541,25
VALORISATION	1 255 000,00
FONCTIONNEMENT (VPR, DGDRIV)	65 000,00
AUTRES (Adhésions, cotisations..)	209 000,00
Financement Revues Scientifiques et Patrimoine	681 000,00
COMP	217 000,00
<b>Total</b>	<b>27 837 312,00</b>

Les Moyens alloués à la recherche ont été validés au CA du 17 décembre 2024.

**17% des moyens consacrés aux AAP**  
**83% consacrés au soutien récurrent**



# IDEX - Organisation et principes

- Pilotage par le Directoire IdEx (Directoire Elargi de l'UGA)
- Stratégie intégrée à la stratégie de l'UGA
  - Pilotage exécutif par les vice-présidences concernées.
- Budget total : 52 815 k€
  - Dont 27,7 M€ en actions et 25,4 M€ en AaP (53% actions vs. 47% AaP)
- Organisation en 6 volets :
  - Recherche et valorisation : 20 319 653€
  - Formation : 15 594 152€
  - Vie Etudiante : 2 112 576€
  - Rayonnement social et culturel : 1 584 432€
  - International : 5 281 432€
  - Gouvernance : 7 922 163€

## DISCUSSION

*Lucian Prejbeanu : est-ce que les 17 postes LPR sont destinés à être maintenus durablement ou bien intégrés, à terme, dans un budget global ?*

*Jérémy Pretet : dans ce qui était construit on attendait un complément de la LPR qui n'est pas arrivé.*

*Coriandre Vilain : il s'agit d'un état des lieux actuels. Quelle est la stratégie pour essayer de rééquilibrer le ratio entre le budget récurrent et le budget sur appel à projets ?*

*Philippe Roux : on travaille beaucoup sur ces aspects là avec les pôles de recherche. On se réunit tous les mercredis, et depuis mon entrée en fonction, une réflexion sur le financement de la recherche est menée ; c'est la raison pour laquelle les groupes de travail (GT) dont nous parlerons plus tard vont permettre de confronter nos propositions avec la CR. Ma volonté est de transformer les A&P pour proposer des appels au fil de l'eau. Il n'y aura plus de date limite. On parlera de fonctionnement. Les chercheurs pourront déposer leur projet quand ils le souhaiteront. Ma vision sur le récurrent est de remettre le chercheur et son équipe au centre du jeu dans sa proposition. On a beaucoup discuté sur les avantages et inconvénients de ce fonctionnement qui existe notamment à l'étranger et à l'INRIA, et de la charge de travail que cela allait impliquer dans l'évaluation. Les personnes qui participeront aux GT auront une présentation du travail effectué jusqu'à maintenant au sein des pôles. L'idée serait d'être prêt à lancer la nouvelle formule en septembre 2025 ; aussi nous souhaiterions recueillir les propositions du GT lors de la CR de juin.*

*Carole Duboc : pour répondre à quelles problématiques ces changements ont-ils été souhaités ?*

*Philippe Roux : on a senti, en sondant un peu tous les pôles, et puis c'est une impression qui m'était aussi revenue assez fort au sein de mon laboratoire, une fatigue, une lassitude de la succession des appels d'offres, avec des dates qui s'échelonnent tout au long de l'année. J'ai senti les chercheurs un peu fatigués d'être toujours en train de répondre à des propositions. Peut-être qu'il y a un côté aussi un peu schizophrène, au sens où j'ai souvent entendu des chercheurs dire qu'ils en avaient assez des appels d'offres, et qui, pourtant, ne pouvaient pas s'empêcher, dès qu'un appel concernait un peu leur sujet, de déposer leur dossier malgré la lassitude, alors même que leur financement est assuré déjà sur plusieurs années. Je propose d'oublier les dates. Les chercheurs déposent un dossier quand ils sont prêts. Ce sont eux qui définissent la date et le calendrier de leur recherche. Bien évidemment cela va concerner uniquement des projets exploratoires émergents, ce ne sera pas grand-chose mais peut-être que cette action peut s'avérer vertueuse, sur la façon dont les chercheurs s'en emparent, et cela pourra amener à des définitions un peu plus générales au niveau de notre site, et on verra ce que ça donne.*

*Benoît Rey : je vois un montant de 1 255 000€ de recettes : comment sont-elles alimentées ?*

## DISCUSSION

*Jérémy Pretet : les recettes viennent pour partie de la subvention allouée par l'établissement, pour partie des frais de gestion prélevés sur les contrats obtenus par les chercheurs et enseignants-chercheurs, et les activités de valorisation.*

*Benoît Rey : quel est le montant correspondant aux activités de valorisation ?*

*Philippe Roux : je ne sais pas si on pourra vous transmettre cette information parce que je ne suis pas sûr que ce soit dans les prérogatives de la commission recherche que d'avoir ces détails-là. Je rappelle que la CR donne un avis sur l'enveloppe des moyens destinés aux activités de la recherche.*

*Serge Slama : nous sommes compétents sur l'enveloppe. Le détail relève du conseil d'administration, nous n'avons pas cette information. Vous pouvez très bien faire une demande au conseil d'administration.*

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 17 avril 2025, est invitée à donner un avis sur l'enveloppe des moyens destinée aux activités de la recherche.**

# Approuvez-vous l'enveloppe des moyens destinée aux activités de la recherche ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	47
Membres présents	26
Membres représentés	12
Nombre de votants	38
Voix favorables	23
Voix défavorables	4
Abstentions ou refus de prendre part au vote	11

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche donne un avis favorable, à la majorité de ses membres présents et représentés, à l'enveloppe des moyens destinée aux activités de la recherche.



**Participation à des  
groupes de travail**

---

**Objectifs** : suite aux travaux hebdomadaires produits par les pôles et la vp-recherche en Bureau Recherche, (1) finaliser la feuille de route du financement de la recherche 2025-2028 sur la base de "projet recherche" ; (2) Travailler le cadrage et le calendrier des attributions de Contrats Doctoraux de type "IRGA".

**Méthode** : une ou deux réunions de deux heures avant la prochaine CR (19 juin)

**Attendu** : Bilan présenté en CR du 19 juin

#### GT Projets de recherche

Anne Milet	SGEN-CFDT, Sup'Recherche-UNSA
Hervé LERAT	SNPTES
Pascal Perrier	FSU : SNASUB, SNCS, SNEP, SNESUP
Carole Duboc	UGA : université d'avenirs
DESCHAMPS Bérangère	UGA : université d'avenirs
DEMEILLIEZ Marie	UGA en Commun

#### Gwen Salaün\*

	Pôle MSTIC
Cristel Carles	Pôle CBS
Amélie Artis	Pôle PSS
Nadia El Kissi	Pôle PEM
Malika Bastin	Pôle SHS
Philippe Marin	Directeur scientifique ENSAG

\* pilotes/modérateurs des GTs

#### GT Contrats doctoraux

CHANUSSOT Jocelyn	UGA : université d'avenirs
BASTIN Malika	UGA : université d'avenirs
Iris Fabry	Doctorants UGA : université d'avenirs
ABADIE Théo	Doctorants UGA : université d'avenirs
Claire Rome	UGA en Commun
Olivier Gallot-lavallée	UGA en Commun
Guy Parmentier	UGA en Commun

#### Pierre Lemonde\*

	Directeur Collège Etudes Doctorales
Alain Kibangou	Pôle MSTIC
Jean-François Poisson	Pôle CBS
Fabien Girard	Pôle PSS
Nadia El Kissi	Pôle PEM
Nicolas Mathieu	Pôle SHS
Olivier Gagliardini	Pôle PAGE

## DISCUSSION

*Cédric Clastres : si on n'arrive pas à avoir un groupe de travail suffisamment représentatif de la commission recherche, le GT va faire des propositions qui ne passeront pas en commission recherche et le travail sera vain. Soit on arrive à avoir une représentation à peu près correcte, avec tous les points de vue sur ce groupe de travail, soit on le laisse en discussion en commission recherche.*

*Serge Slama : je suis d'accord avec Cédric. Il faut que les GT soient représentatifs.*

*Guy Parmentier rejoint le GT Contrats doctoraux.*

*Philippe Roux : 2 réunions de 2 heures devraient suffire pour le travail du GT.*

*Claire Rome rejoint le GT Contrats doctoraux.*

*Marie Demeilliez passe dans le GT projets de recherche.*

***Les élus sont invités à se prononcer sur le principe de constituer des groupes de travail tels que présentés en séance.***

# Approuvez-vous le principe de constituer des groupes de travail tels que présentés en séance ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	47
Membres présents	25
Membres représentés	12
Nombre de votants	37
Voix favorables	23
Voix défavorables	12
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le principe de constituer des groupes de travail tels que présentés en séance.



**Motion proposée par les doctorant·e·s  
CGT/UEG/UNEF/Solidaires et les élu·e·s CGT  
sur les règles éthiques des partenariats de  
l'UGA**

---

## DISCUSSION

*Serge Slama : On a été saisi d'une motion déposée par la CGT sur l'adoption de règles éthiques dans les partenariats de l'UGA dans le domaine de l'armement. La motion a été déposée sur Alfresco, vous l'avez vue, je l'ai soumise aux différents responsables des listes de la commission. J'ai essayé de faire une motion de synthèse, qui est celle-là, toujours dans l'état d'esprit d'essayer de trouver une motion qui pourrait faire consensus et qui pourrait ensuite être portée par la commission recherche, c'est-à-dire, notamment, que les demandes de la commission recherche puissent être mises en œuvre concrètement. Autre aspect : ne pas incriminer des personnes, c'est-à-dire ne pas de désigner nominativement un certain nombre de personnes. Nous devons aussi respecter la légalité, tout simplement, c'est-à-dire ne pas faire de demandes qui seraient contraires à la loi française. Il n'est pas de notre compétence de nous ériger en parlement et de remplacer ce que le législateur a décidé. J'ai bien conscience que cela impose un certain nombre de contraintes, mais c'est la limite de notre rôle dans cette commission. Nous pourrions peut-être discuter dans ce qui ressort des principaux points, notamment sur l'énumération ou non des chaires ou des laboratoires concernés par ces activités duales. J'imagine qu'il y aura, comme la fois dernière, un débat assez fort sur le sujet, sur ce que concrètement la commission recherche demande au VP Recherche, au président de l'université, aux instances, de faire. Je ne sais pas comment vous voulez procéder en termes d'adoption. On peut déjà discuter du principe même d'une motion sur les règles éthiques en matière d'armement. On peut avoir un débat général sur cette question, puis, après, discuter peut-être, comme la fois dernière, des différents*

*amendements possibles. Le texte a été encore plus clivant que la fois dernière. J'ai eu des retours d'un certain nombre de listes qui disaient être opposées au principe même d'une motion en la matière. Certaines listes ont simplement soumis des amendements. J'ai reçu, encore ce matin, un amendement. Je propose de lancer le débat sur le principe même de la motion pour recueillir les différentes positions.*

*Coriandre Vilain : pourrais-tu préciser le point de légalité ?*

*Serge Slama : l'UGA n'a pas compétence à demander aux partenariats actuels et futurs de fournir un rapport public de transparence et de dévoiler des données aussi détaillées.*

*Serge Slama : un certain nombre de chaires ou de laboratoires ont été mis en cause. Au moment de l'élection de Philippe, une question a été posée sur le sujet. Nous avons discuté avec les différents responsables de laboratoires et de chaires, qui nous ont dit assez clairement que leurs chaires n'avaient pas de finalité militaire. En réalité, le problème est lié à ces technologies duales, développées à finalité civile mais qui peuvent parfois être utilisées à des fins militaires. Par exemple, les Russes avaient démonté tous les radars des autoroutes danoises pour récupérer des composants électroniques destinés à leur drones. C'était une façon de contourner les règles d'embargo. Je suis d'accord sur le principe que cela revient à contribuer à des crimes de guerre, à des crimes contre l'humanité, voire à des génocides. C'est la raison pour laquelle, à mon sens, il est nécessaire qu'une université comme l'UGA se dote de règles éthiques, fondées sur le respect de la légalité et l'adoption d'un cadre éthique pour le développement de ces technologies.*

## DISCUSSION

C'est, me semble-t-il, ce qui ressort dans cette motion.

Pascal Perrier : la FSU est favorable à cette prise de position de la CR. Sur la question de l'armement, nous avons une exigence de transparence et souhaitons disposer d'une information régulière, au niveau de la CR, sur les contrats signés avec des industries qui travaillent dans ce domaine. Pour éviter des situations, comme celle à laquelle tu as fait référence, le porteur de chaire, incriminé dans l'article de Mediapart, qui indique que ses recherches à finalité civile sont financées par une entreprise qui a une activité significative dans le domaine de l'armement, ce qui selon moi implique un risque de détournement de recherches à finalité civile vers l'armement, apprécierait sans doute qu'un comité puisse, en fonction des informations disponibles, qu'elles soient transmises par les entreprises ou révélées par la presse, vérifier s'il existe ou non un risque que ces recherches civiles soient détournées à des fins militaires. Et pour reprendre l'élément de discussion que j'avais eu avec la CGT, je pense qu'on peut imaginer que si, effectivement, le porteur de chaire en question ne souhaite pas que ses recherches soient mal utilisées, il accueillera favorablement une évaluation des risques que celles-ci puissent l'être. Cette motion nous paraît importante pour poser ce cadre.

Carole Duboc : sur la question de la transparence, il serait intéressant de savoir combien de contrats sont signés chaque année à l'UGA. Honnêtement, je pense que nous serions surpris de découvrir que, derrière certains groupes perçus très positivement, se cache parfois une petite entreprise, dans un lieu précis, qui agit de cette manière.

De bonne foi, un chercheur, au moment de signer un contrat avec une entité quelconque, peut se dire : « À première vue, cela me paraît sans problème. » Pourtant, dès le départ, il lui est difficile d'anticiper toutes les implications. Dans certains cas, l'information est accessible, mais dans bien des situations, je doute qu'il dispose des moyens nécessaire pour savoir qu'il doit être attentif, parce qu'à côté d'un grand groupe se trouve aussi une petite société active dans le même domaine. Alors, comment pourrait-il signaler : « Attention, il y a un enjeu ici » ? C'est vraiment une situation où, même en toute bonne foi, les choses deviennent extrêmement complexes. En outre, cela signifie qu'en amont de chaque contrat, un comité d'éthique devrait être saisi pour examiner la situation.

Pascal Perrier : il faut créer une structure pour aider le chercheur.

Serge Slama : il n'est pas illégal de conclure des contrats avec des entreprises ayant des activités à finalité militaire. Au contraire, l'État encourage aujourd'hui les universités à développer leur recherche dans ce domaine. On ne peut donc pas interdire à un chercheur de travailler dans ce champ. En revanche, il serait souhaitable d'instaurer des règles éthiques afin d'éviter le détournement de finalités et l'utilisation des recherches sur des terrains de crimes. Sur ce point, je pense que nous sommes tous d'accord : c'est, de toute façon, une exigence liée au respect de la légalité internationale. Toutefois, la transparence totale est impossible, certains contrats imposant le secret. Le CEA, le CNRS, par exemple, doivent signer des contrats confidentiels, qui peuvent n'avoir aucun lien avec l'armement. Il me paraît donc important de disposer de structures capables d'ériger une « muraille de Chine » entre ce qui relève du scientifique et ce qui relève de l'industriel. Dans le cas des chaires mises en cause, il semble que la distinction n'ait pas été suffisamment

## DISCUSSION

scientifiques, qui devraient rester autonomes. On nous a toutefois répondu que tout ce qui est produit par les chaires de Grenoble INP - UGA est publié, ce qui constitue l'une des conditions même de la chaire. Ainsi, il est possible de développer des recherches pointues sur les drones, les infrarouges ou les capteurs, mais les publications restent en accès libre, conformément au principe de la chaire. Ces recherches sont donc financées par la recherche publique, sans finalité militaire directe. En revanche, l'industrie de l'armement peut ensuite réutiliser ces publications pour développer ses propres technologies. C'est bien la problématique des finalités duales qui se pose ici : je ne vois pas très bien comment on pourrait *a priori* empêcher qu'une recherche scientifique puisse être réutilisée à d'autres fins que celles initialement prévues.

Pascal Perrier : c'est là que le comité d'éthique sera en mesure de détailler les règles d'éthique.

Serge Slama : il existe déjà un comité d'éthique et de déontologie à l'UGA, inutile donc de multiplier les structures. De nombreux chercheurs expriment toutefois le besoin d'un cadre légal clair et de règles éthiques à suivre. En tant que commission recherche de l'UGA, nous pourrions demander, dans l'intérêt des chercheurs, que soient établies des règles précises en matière d'éthique : lesquelles respecter et quels risques sont encourus ?

Carole Duboc : je suis en contrat avec Arkema dans le nucléaire.

Gwenaël Delaval : et tous les contrats sur l'IA.

Philippe Roux : dans la chimie, l'environnement, les hydrocarbures etc.

Serge Slama : un autre point soulevé lors de nos consultations est la nécessité de rester vigilants, car nombre de chaires ou de laboratoires concernés dépendent de plusieurs tutelles. Il serait compliqué d'imposer un cadre propre à l'UGA sans que le CNRS ou d'autres tutelles n'exigent également le leur. Les chercheurs risqueraient d'être désorientés si les règles de l'UGA différaient de celles du CEA ou du CNRS. Il est donc essentiel de rechercher un cadre commun partagé avec l'ensemble des partenaires.

Philippe Roux : on a écouté les points de vue de la CGT, la FSU. Quelles sont les retours des autres listes ?

Olivier Gallot-Lavallée : il serait bon d'échanger entre nous sur ce qu'est l'éthique de la recherche. Au-delà des applications militaires, il y a d'autres questions intéressantes. Donc oui, « UGA en commun » est favorable à l'idée d'être sur une motion.

Carole Duboc : au départ « UGA : université d'avenirs » y était plutôt opposé car cela nommait des laboratoires et des personnes. La demande nous paraissait irréalisable. Tu as fait un travail remarquable. Nous souhaiterions avoir un sujet de fond plus large sur cette question, au Lautaret comme tu l'as proposé, qui nous paraît plus pertinent et utile qu'une motion.

La liste « SGEN CFDT, Sup 'Recherche-UNSA » était plutôt opposée à la première version de la motion.

Gwenaël Delaval : je tiens à préciser que la motion que nous avons présentée ne mentionnait aucun nom. Nous avons veillé à ce point.

## DISCUSSION

Certes, des laboratoires ont été cités, mais aucune personne n'a été désignée.

*Serge Slama : tu pointes bien une chaire en particulier en y associant un lien vers un article de presse qui met directement en cause cette personne. Certes, son nom n'apparaît pas formellement, mais le lien établi revient de fait à la désigner.*

*Cédric Clastres : des collègues ont été attaqués violemment ; ce n'est pas la première fois que cela se produit, que ce soit sur une recherche, une parole ou une simple phrase. Je ne souhaite à personne de se retrouver dans une telle situation. J'ai relevé des inexactitudes sur la précédente version de la motion, notamment au sujet de la chaire Deep Red qui ne fait pas de recherches à des fins militaires. Est-ce que des procédés auraient été détournés pour l'armement ? Je ne saurais le dire. Mais certains collègues, sous couvert de fausses informations ou de propos sortis de leur contexte, ont été attaqués avec une grande violence. Personnellement, je ne peux pas l'accepter. Ce sujet est important et il est possible de saisir un comité d'éthique et de déontologie. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de faire une motion relative à la question militaire, quitte à en envisager d'autres par la suite. Je considère que nous pouvons saisir notre comité, afin qu'il puisse éclairer les chercheurs. La CR se saisit de cette question et prendra toutes les informations nécessaires pour éviter des erreurs, car l'article de Mediapart a véritablement mis le feu aux poudres. Je suis très inquiet. On a beaucoup parlé de la liberté académique, mais il faut veiller à*

*préserver cette liberté de la meilleure manière possible. J'aimerais que nous soyons très vigilants afin de mettre un terme à ces mises au pilori de collègues, car cela est directement lié à ce que nous sommes en train de faire.*

*Serge Slama : nous avons discuté longuement avec le collègue concerné, qui, je le rappelle, est membre de la commission recherche. Nous lui avons recommandé de demander la protection fonctionnelle, puisqu'il a fait l'objet de mises en cause personnelles dans les médias. Cette protection a précisément pour but de défendre les fonctionnaires ; il appartient ensuite à la justice de trancher. Par ailleurs, au sein de cette commission, nous ne souhaitons pas que des personnes ou des syndicats soient mis en cause. J'ai cherché à trouver un point d'équilibre avec une motion qui ne cite personne nommément. Nous renvoyons, en note de bas de page, à des articles pouvant fournir des précisions. L'objectif reste de trouver un équilibre. Nous renvoyons, en note de bas de page, à des articles pouvant fournir des précisions. L'objectif reste de trouver un équilibre. D'autre part, nous devons envisager l'introduction d'une clause de transparence, puisque cette exigence est revenue de manière récurrente. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les laboratoires sont soumis à des clauses de confidentialité et ne peuvent tout divulguer. Une transparence totale est donc impossible dans le cadre du droit applicable. En tout état de cause, une telle exigence ne serait pas légale.*

*Coriandre Vilain : je trouve que la synthèse qui a été faite est un bon compromis. Nous sommes dans une sorte de paradoxe parce que toute la recherche qui est faite a, comme tu le dis, une application duale.*

## DISCUSSION

On demande que le comité d'éthique soit consulté et le fait que la CR dépose une motion en tant que réflexion collective ne me choque pas. Les conseils sont là pour donner un avis collectif. Je propose d'insister sur le dernier point concernant la transparence et de mettre « la transparence maximale sur les partenariats dans ce domaine, dans le respect des clauses de confidentialité ». On pourra s'emparer de la question des règles de déontologie lors de la journée au vert de la CR.

Gwenaël Delaval : nous sommes d'accord sur tout le début du texte jusqu'au mot « paix ». Et je pense qu'au-delà, d'un point de vue politique et d'un point de vue de l'orientation syndicale, il faudrait retirer le reste du texte.

Serge Slama : d'un point de vue éthique, est-ce que la CGT doit se retirer de toutes les usines d'armement ?

Gwenaël Delaval : très sérieusement, ce sont des discussions que l'on a en interne.

Serge Slama : je pense que l'UGA a le même problème que la CGT, qui est présente dans les usines d'armement. Nous aimerais bien qu'il n'y ait pas d'armes. Mais il se trouve qu'il y a des recherches sur l'armement, il y a des armes, et cela peut aussi protéger des personnes, cela peut protéger la France, cela peut protéger l'Ukraine.

Gwenaël Delaval : la CGT aimerais bien ne pas avoir à voter une motion dans laquelle on parle de la priorité affirmée par le président de la république. Alors, pour l'indépendance de la France à l'égard des puissances militaires, éventuellement, pourquoi pas ; par contre, au nom

de la souveraineté nationale, pour nous ce n'est pas acceptable.

Serge Slama : j'ai enlevé le Président de la République dans le texte.

Les échanges se poursuivent pour modifier le texte de la motion avant mise au vote des conseillers.

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 17 avril 2025, est invitée à se prononcer sur l'adoption de la motion présentée en séance.**

# Approuvez-vous l'adoption de la motion présentée en séance ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	47
Membres présents	23
Membres représentés	12
Nombre de votants	35
Voix favorables	23
Voix défavorables	11
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, l'adoption de la motion présentée en séance.



# Vice-présidence recherche de l'UGA 2025-2028

Point reporté prochaine CR le 19 juin



# Exemple de fonctionnement d'un Pôle de Recherche

Point reporté prochaine CR le 19 juin